

## MRC DE LA MITIS

### AVIS PUBLIC

**Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires.**

**AVIS PUBLIC** est, par la présente donné par la soussignée, Judith Garon, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Mitis, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du *Code municipal du Québec* au bureau de la susdite MRC, le jeudi **huitième** jour du mois de **JUIN 2023**, à **10 heures**, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

| <b>Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble</b> | <b>Matricule et lot (s)</b>                          | <b>Taxes dues</b> |
|--|--|-------------------|
| Steve Gagné<br>Terrain de l'État                     | 7691-13-8675<br>Lots 61 à 62,<br>9 <sup>e</sup> Rang | <b>1293.07 \$</b> |

| <b>Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble</b> | <b>Matricule et lot (s)</b>              | <b>Taxes dues</b> |
|--|--|-------------------|
| Vincent Rioux<br>Route du Portage                    | 7160-13-6360<br>Lot rénové<br>#6206364-P | <b>121.66 \$</b>  |

| <b>Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble</b> | <b>Matricule et lot (s)</b>            | <b>Taxes dues</b> |
|--|--|-------------------|
| Dominic Bérubé<br>7 rue Girard                       | 7667-36-7223<br>Lot rénové<br>#5303922 | <b>3004.98 \$</b> |

| <b>Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble</b> | <b>Matricule et lot (s)</b>            | <b>Taxes dues</b> |
|--|--|-------------------|
| Sébastien Lévesque<br>4 <sup>e</sup> Rang            | 7966-56-3381<br>Lot rénové<br>#5304077 | <b>1503.42 \$</b> |

**Tous les lots décrits font partie de la circonscription foncière de Matane.**

\* Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente.

**Conditions pour enchérir:**

Personne physique: (pièce d'identité)

- Nom
- Date de naissance
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique.

Personne morale:

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale: (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex: résolution, mandat, procuration ou autre)

**Mode de paiement:**

Paiement complet dès l'adjudication:

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de MRC de La Mitis

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 1057 et suivants du *Code municipal*).

Pour éviter la vente de votre immeuble, un paiement complet (capital, intérêts et frais) doit être fait directement à MRC de La Mitis. **Il vous appartient**, d'une part, de vous informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts et frais **et, d'autre part**, d'en informer la Municipalité et la commission scolaire (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

Donné à Mont-Joli, ce trentième jour du mois de mars 2023.



Judith Garon  
Secrétaire-trésorière adjointe  
MRC de La Mitis